



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

MA STRASBOURG

IMMIXTION

Le mercredi 28 mai 2025, le détenu V. a violemment agressé et menacé de mort plusieurs agents du quartier arrivants de la MAS.

Une procédure disciplinaire a immédiatement été engagée. Placé en prévention, le détenu a été sanctionné à 24 jours de QD. Une sanction largement justifiée au vu de la gravité des faits.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là :

- Le 29 mai, ce même détenu crache au visage d'une surveillante.
- Le 3 juin, prétextant des velléités suicidaires, il parvient à obtenir un passage en CProu.
- Le 4 juin, la direction locale prend une décision **logique** : retour au QD.

COUP DE THÉÂTRE

La directrice interrégionale adjointe (DIA) intervient à distance et lève la sanction.

Résultat : l'agresseur retrouve la détention ordinaire comme si de rien n'était.

- **Une fois de plus, les personnels sont désavoués.**
- **Une fois de plus, l'agresseur est conforté dans son impunité.**
- **Une fois de plus, on protège celui qui frappe, pas celui qui subit.**

Nous dénonçons fermement cette décision incompréhensible et irresponsable, prise par des responsables éloignés du terrain, qui balaient d'un revers de main le travail des équipes locales et compromettent la sécurité de **TOUS**.

LA PRIORITÉ DOIT RESTER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DES AGENTS, ET NON PAS LA CALINOTHERAPIE !

Nous exigeons des réponses claires, des positions cohérentes, et du respect pour les agents qui tiennent les murs au quotidien.

Le SPS reste mobilisé et prendra toutes les dispositions nécessaires pour défendre les agents.



Strasbourg, le 05 juin 2025

le bureau local

